

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES



1045 Corsu Lucciana
20 290 Lucciana
Tél: 04 95 30 14 30

**Mission de Maîtrise d'œuvre et d'assistance pour la
rénovation de l'éclairage public communal**

PROGRAMME DE TRAVAUX

ARTICLE 1 – CONTEXTE DE LA MISSION

La ville de Lucciana entend mener à bien la réhabilitation de ses ouvrages d'éclairage de sa voirie, avec des ambitions multiples :

- Diminuer de façon drastique la consommation énergétique que représente ce poste de dépenses d'énergie électrique
- Améliorer l'efficacité des installations grâce à la mise en œuvre de solutions modernes, très efficaces et de ce fait exemplaires
- Assurer aux riverains et aux usagers de la voie publique un niveau de service correspondant aux besoins réels à chaque instant, dans l'esprit du principe « éclairer juste »
- Améliorer l'état de sécurité et l'état physique des installations et apporter une qualité des éclairages.

ARTICLE 2 – OBJET DE LA MISSION

La présente consultation a pour objet une mission de prestation intellectuelle de maîtrise d'œuvre.

Cette mission a pour objet :

- La définition du périmètre du programme de travaux évalué au regard d'indicateurs techniques et financiers,

Le maître d'œuvre réalisera, sur la base des données précisées par la Commune, des propositions de rénovation, d'implantation ou de suppression de candélabres avec à l'appui une étude d'éclairagisme ainsi que des études photométriques par profil de voie (giratoire, carrefour, voirie routière, piste cyclable, trottoirs...).
Ces études attesteront d'une part, de la conformité à la norme NF EN 13201-2, d'autre part de la possibilité de déprécier les niveaux d'éclairage dans le cadre d'économie d'énergie.

- La définition de solutions techniques de mise en sécurité et d'optimisation avec présentation d'un tronc commun, scénarii et options,

Le projet d'éclairage devra être intégré dans les documents graphiques généraux (plan masse, profils en travers) et fera apparaître le projet paysager pour indiquer l'incidence des arbres sur l'éclairage.

- La description détaillée du programme de travaux et de ses exigences,

Une notice devra préciser le type de matériel proposé et leurs caractéristiques techniques (hauteur, interdistance, luminosité, type de matériel) ainsi que les fiches matériels détaillées.

Un mémoire présentera également les dispositions envisagées, relatives notamment aux raccordements à l'énergie, aux travaux de mise en sécurité des postes de livraison, aux chambres, aux terrassements, aux déplacements des réseaux, à l'organisation de la circulation en phase travaux.

Seront joints :

- un plan de situation par poste
 - un plan d'implantation des ouvrages : une attention particulière devra être apportée au respect impératif de la largeur
 - les plans de gainage et de câblage
 - les plans de détails précisant l'implantation du candélabre dans le calepinage des revêtements et des bordures
 - une note de calculs de l'éclairage public proposé comportant l'étude photométrique, avec mémoire d'entretien, d'exploitation et identification des coûts de maintenance et de consommation sur 10 ans
 - les notes de calculs pour la résistance mécanique du mât, la stabilité de l'ouvrage et le dimensionnement du massif d'ancrage
 - les avant métré
- La définition du mode de dévolution des marchés et le choix des procédures à mettre en œuvre,
 - La rédaction de l'ensemble des pièces des DCE,
 - L'analyse des offres, les demandes de précisions, les mises au point des marchés,
 - Le suivi de chantier jusqu'à parfait achèvement.

Il conviendra pour chaque type de préconisation de prendre en compte la dimension écologique des futurs travaux. Une attention toute particulière sera prise en compte quant aux moyens mis en œuvre pour favoriser la dimension environnementale du projet.

ARTICLE 3 – OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission porte sur l'identification et la réhabilitation des ouvrages d'éclairage public nécessitant :

- ☞ Une amélioration de la sécurité,
- ☞ Une amélioration de l'efficacité énergétique,
- ☞ Une meilleure adaptation des niveaux d'éclairement et de luminance.

Les ouvrages concernés comportent environ :

- ☞ 850 points lumineux
- ☞ 30 armoires de commande

Afin de valoriser cette opération, le Maître d'œuvre assistera la commune de Lucciana dans la conduite d'un programme de communication à l'attention des usagers.

De façon générale le titulaire prendra en charge l'ensemble des missions techniques et administratives nécessaire au bon déroulement du programme de travaux.

Maîtrise d'œuvre et assistance pour la rénovation de l'éclairage public communal
PROGRAMME DE TRAVAUX

A Lucciana
Pour la collectivité

L'Entreprise
Date, cachet et signature précédés de la
mention manuscrite